

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p style="text-align: center;">ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Suède, Lituanie, Lettonie, Suède, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Danemark, Pologne, Suède, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Norvège, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Pologne, Danemark, Suède, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Danemark, Norvège, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Danemark, Pologne, Suède, Danemark, Allemagne</p> <p>Allemagne, Pays-Bas, France, Espagne, Portugal, Gibraltar, Espagne, Italie</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p><i>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</i></p> <p><i>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</i></p> <p><i>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</i></p> <p><i>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</i></p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>Tous les détenteurs de passeports russes, quel que soit leur lieu de résidence ou s'ils sont en possession d'un visa UE/Schengen, peuvent ne pas être autorisés à descendre à terre lorsqu'ils font escale dans des ports polonais, conformément à la décision des autorités locales. Toutes les demandes d'embarquement et de débarquement spéciaux ne sont pas non plus autorisées. Néanmoins, les passagers mentionnés peuvent rester à bord pendant l'escale.</p> <p style="text-align: center;">La décision est valable jusqu'à nouvel ordre.</p> <p>Conformément aux instructions officielles reçues du ministère norvégien, depuis le 29 mai 2024, tous les détenteurs de passeports touristiques russes ne sont pas autorisés pas entrer en Norvège.</p> <p>Après concertation avec les autorités locales, pour toutes les croisières arrivant en Norvège par un port Schengen (MSC Euribia, MSC Poesia et MSC Preziosa), tous les détenteurs de passeports touristiques russes en possession d'un visa Schengen délivré UNIQUEMENT par la Norvège après le 30 mai 2022 ou d'un permis de séjour Schengen en cours de validité (renouvellement non accepté) et transitant UNIQUEMENT par la Norvège (pas d'embarquement/débarquement) seront acceptés à bord à titre exceptionnel. Les titulaires de passeports diplomatiques, de service ou spéciaux doivent obtenir une autorisation préalable avant de se présenter à l'embarquement.</p>

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p style="text-align: center;">ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Danemark, Norvège, Allemagne</p> <p>Allemagne, Norvège, Suède, Norvège, Allemagne</p> <p>Allemagne, Norvège, Svalbard, Norvège, Allemagne</p> <p>Allemagne, Norvège, Suède, Norvège, Allemagne</p> <p>Allemagne, Norvège, Suède, Norvège, Allemagne</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>Conformément aux instructions officielles reçues du ministère norvégien, depuis le 29 mai 2024, tous les détenteurs de passeports touristiques russes ne sont pas autorisés pas entrer en Norvège.</p> <p>Après concertation avec les autorités locales, pour toutes les croisières arrivant en Norvège par un port Schengen (MSC Euribia, MSC Poesia et MSC Preziosa), tous les détenteurs de passeports touristiques russes en possession d'un visa Schengen délivré UNIQUEMENT par la Norvège après le 30 mai 2022 ou d'un permis de séjour Schengen en cours de validité (renouvellement non accepté) et transitant UNIQUEMENT par la Norvège (pas d'embarquement/débarquement) seront acceptés à bord à titre exceptionnel. Les titulaires de passeports diplomatiques, de service ou spéciaux doivent obtenir une autorisation préalable avant de se présenter à l'embarquement.</p>

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Pays-Bas, France, Espagne, France, Royaume-Uni, Belgique, Allemagne</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT UN VISA BRITANNIQUE DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT.</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DÉLIVRÉ AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni. - À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats</p>

**UK eTA :
Plus informations prochainement**

arabes unis et de Jordanie devront également faire une
demande d'eTA pour le Royaume-Uni.
<https://www.etauk.uk/>

D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités
seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Belgique, France, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Belgique, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Norvège, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Norvège, Danemark, Belgique, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Espagne, France, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Espagne, France, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, France, Belgique, Royaume-Uni</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT :</p> <p>https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni.</p>

		<p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT</p> <p>https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT.</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>- À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahrein, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni. https://www.etauk.uk/</p> <p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	--	---

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Royaume-Uni, Islande, Royaume-Uni, Allemagne</p> <p>Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Royaume-Uni, Allemagne</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse</p> <p>étendus à Chypre, Irlande</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT.</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni. - À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni. https://www.etauk.uk/</p>

		<p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	---	--

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Royaume-Uni, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Irlande, Royaume-Uni</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>TRANSIT IRLANDE PAS D'EXIGENCES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE VISA</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT.</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'Irlande)</p> <p>Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS :</p> <p>Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Îles Féroé, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Corée (du Nord), Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Mauritanie, Madagascar, Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Palau, Autorité nationale palestinienne, Papouasie-Nouvelle-</p>

		<p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p style="text-align: center;">TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'Irlande)</p> <p>Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS :</p> <p>Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Îles Féroé, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Corée (du Nord), Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Mauritanie, Madagascar, Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Palau, Autorité nationale palestinienne, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Suriname, République arabe syrienne, Tadjikistan, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, Tanzanie, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.</p> <p>Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx</p> <p>Les pays suivants sont autorisés à participer au programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)*</p> <p>Arabie saoudite, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République Populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam.</p> <p>Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/</p> <p>*L'exemption de visa pour les séjours de courte durée (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un visa britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.</p> <p>Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.</p> <p>**Veuillez noter que les mesures susmentionnées ne s'appliquent pas aux passagers titulaires d'un permis de séjour britannique, qui ne sont donc pas des citoyens britanniques.</p> <p style="text-align: center;">VEUILLEZ NOTER : Le visa britannique doit être valide également pendant les dates en Irlande.</p> <p style="text-align: center;">IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans VISA IRLANDAIS.</p>	<p>Guinée, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Suriname, République arabe syrienne, Tadjikistan, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, Tanzanie, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.</p> <p>Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx</p> <p>Les pays suivants sont autorisés à participer au programme SSVW (Short Stay Visa Waiver)*</p> <p>Arabie saoudite, Bahreïn, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kosovo, Koweït, République Populaire de Chine, Pérou, Philippines, Qatar, Monténégro, Macédoine du Nord, Oman, Serbie, Thaïlande, Turquie, Ouzbékistan, Vietnam.</p> <p>Lien pour postuler : https://www.irishimmigration.ie/coming-to-visit-ireland/short-stay-visa-waiver-programme/</p> <p>*L'exemption de visa pour les séjours de courte durée (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un visa britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.</p> <p>Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.</p> <p>**Veuillez noter que les mesures susmentionnées ne s'appliquent pas aux passagers titulaires d'un permis de séjour britannique, qui ne sont donc pas des citoyens britanniques.</p> <p style="text-align: center;">VEUILLEZ NOTER : Le visa britannique doit être valide également pendant les dates en Irlande.</p> <p style="text-align: center;">IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans VISA IRLANDAIS.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni.</p> <p>- À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni.</p> <p style="text-align: center;">https://www.etauk.uk/</p> <p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	---	--

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p style="text-align: center;">ÉTÉ 2024</p> <p>Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Maroc, Espagne, Portugal, Espagne, Royaume-Uni</p> <p>Royaume-Uni, Portugal, Espagne, Maroc, Portugal, Espagne, Royaume-Uni</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p>	<p style="text-align: center;">UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme : Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie** / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique. ** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité. *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong". *** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p style="text-align: center;">CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p style="text-align: center;">CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p style="text-align: center;">VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p style="text-align: center;">EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES : Les pays figurant sur le lien suivant ne requièrent pas de visa pour visiter le MAROC : https://www.consulat.ma/en/list-countries-whose-citizens-are-exempted-entry-visamorocco Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa pré-émis par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant la durée de l'escale.</p> <p>À partir de juillet 2022, il sera possible de demander un visa électronique pour le Maroc. Veuillez consulter les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc sur le lien suivant : https://www.moroccovisa.co</p>

		<p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT. Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES :</p> <p>Les pays figurant sur le lien suivant ne requièrent pas de visa pour visiter le MAROC :</p> <p>https://www.consulat.ma/en/list-countries-whose-citizens-are-exempted-entry-visamorocco</p> <p>Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa pré-émis par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant la durée de l'escale.</p> <p>À partir de juillet 2022, il sera possible de demander un visa électronique pour le Maroc. Veuillez consulter les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc sur le lien suivant :</p> <p>https://www.moroccovisa.co</p>	<p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni.</p> <p>- À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni.</p> <p>https://www.etauk.uk/</p> <p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	--	---

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Italie, Espagne, Maroc, Espagne, Portugal, Espagne, France, Italie</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>NON AUTORISÉ à embarquer avec la carte d'identité nationale - ne peut rester à bord.</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES :</p> <p>Les pays figurant sur le lien suivant ne requièrent pas de visa pour visiter le MAROC :</p> <p>https://www.consulat.ma/en/list-countries-whose-citizens-are-exempted-entry-visamorocco</p> <p>Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa pré-émis par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant la durée de l'escale.</p> <p>À partir de juillet 2022, il sera possible de demander un visa électronique pour le Maroc. Veuillez consulter les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc sur le lien suivant : https://www.moroccovisa.co</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES</p> <p>ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES :</p> <p>Les pays figurant sur le lien suivant ne requièrent pas de visa pour visiter le MAROC :</p> <p>https://www.consulat.ma/en/list-countries-whose-citizens-are-exempted-entry-visamorocco</p> <p>Toutes les autres nationalités ont besoin d'un visa pré-émis par l'ambassade ou le consulat du Maroc ou peuvent rester à bord pendant la durée de l'escale.</p> <p>À partir de juillet 2022, il sera possible de demander un visa électronique pour le Maroc. Veuillez consulter les pays éligibles au visa électronique pour le Maroc sur le lien suivant : https://www.moroccovisa.co</p>

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne</p>	<p>PASSEPORT VALIDE AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À L'ARRIVÉE AU ROYAUME-UNI</p> <p>PAS de carte d'identité européenne acceptée même en cas de volonté de rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>TRANSIT IRLANDE PAS D'EXIGENCES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE VISA</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT.</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p>	<p>PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES ayant une validité résiduelle d'au moins 3 mois à leur arrivée en transit au Royaume-Uni</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT : https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p> <p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'Irlande)</p> <p>Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS :</p> <p>Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Îles Féroé, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Corée (du Nord), Kirghizstan, Laos, Liban, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Mauritanie, Madagascar.</p> <p>Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Palau, Autorité nationale palestinienne, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Suriname, République arabe syrienne, Tadjikistan, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, Tanzanie, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.</p>

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

		<p style="text-align: center;">TRANSIT IRLANDE (escale au Royaume-Uni avant l'Irlande)</p> <p>Les pays suivants doivent demander un VISA IRLANDAIS : Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Biélorussie, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo (Brazzaville), Congo (République démocratique du), Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, République dominicaine, Équateur, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Îles Féroé, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Iran, Iraq, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Corée (du Nord), Kirghizstan, Laos, Liban, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Îles Marshall, Mauritanie, Mauritanie, Madagascar. Îles Marshall, Mauritanie, Maurice, Micronésie, Moldavie, Mongolie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Nigeria, Pakistan, Palau, Autorité nationale palestinienne, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Suriname, République arabe syrienne, Tadjikistan, Timor-Leste, Togo, Tunisie, Turkménistan, Ouganda, Tanzanie, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe.</p> <p>Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx</p> <p>Toutes les nationalités énumérées doivent faire une demande de VISA IRLANDAIS. Il n'est pas possible de demander le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver).</p> <p>*Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.</p> <p>Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.</p> <p>REMARQUE : le visa britannique doit être valide également pendant les dates de séjour en Irlande.</p> <p>IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans VISA IRLANDAIS.</p> <p style="text-align: center;">UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p style="text-align: right;">Lien pour postuler : https://www.visas.inis.gov.ie/avats/OnlineHome.aspx</p> <p>Toutes les nationalités énumérées doivent faire une demande de VISA IRLANDAIS. Il n'est pas possible de demander le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver).</p> <p>*Le programme SSVW (Short Stay Visa Waiver) permet aux ressortissants des pays titulaires d'un VISA britannique de se rendre en Irlande sans avoir besoin d'un visa irlandais distinct.</p> <p>Conditions à remplir : Il faut être entré légalement au Royaume-Uni avant de se rendre en Irlande dans le cadre du programme.</p> <p>REMARQUE : le visa britannique doit être valide également pendant les dates de séjour en Irlande.</p> <p>IMPORTANT : il n'est pas possible de rester à bord sans VISA IRLANDAIS.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni.</p> <p>- À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni. https://www.etauk.uk/</p> <p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	--	---

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p style="text-align: center;">ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Pologne, Lituanie, Lettonie, Estonie, Finlande, Suède, Danemark, Suède, Allemagne</p> <p>Allemagne, Pologne, Lituanie, Lettonie, Estonie, Finlande, Suède, Danemark, Allemagne</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT AVEC UNE VALIDITE RESIDUELLE DE 3 MOIS</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p><i>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</i></p> <p><i>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</i></p> <p><i>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</i></p> <p><i>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</i></p>	<p style="text-align: center;">PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC VISA SCHENGEN À ENTRÉE UNIQUE</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>Tous les détenteurs de passeports russes, quel que soit leur lieu de résidence ou s'ils sont en possession d'un visa UE/Schengen, peuvent ne pas être autorisés à descendre à terre lorsqu'ils font escale dans des ports polonais, conformément à la décision des autorités locales. Toutes les demandes d'embarquement et de débarquement spéciaux ne sont pas non plus autorisées. Néanmoins, les passagers mentionnés peuvent rester à bord pendant l'escale.</p> <p style="text-align: center;">La décision est valable jusqu'à nouvel ordre.</p>

VEUILLEZ CONSULTER ATTENTIVEMENT LE TABLEAU CI-DESSOUS AVANT DE RÉSERVER VOTRE CROISIÈRE

Veuillez noter que les informations fournies sont susceptibles d'être modifiées par les autorités officielles sans préavis. Il est de la responsabilité de chaque hôte de vérifier les exigences et les restrictions avant de réserver la croisière et avant le départ de la croisière.

ITINÉRAIRES	PASSAGERS DE NATIONALITÉ DE PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN ET ÉTRANGERS RÉSIDANT DANS L'ESPACE SCHENGEN + CHYPRE, EIRE (REP. D'IRLANDE)	PASSAGERS EXTRA SCHENGEN NON SOUMIS AU VISA SCHENGEN	PAYS DE L'ESPACE EXTRA SCHENGEN DONT LES PASSAGERS SONT SOUMIS A UN VISA SCHENGEN
<p>ÉTÉ 2024</p> <p>Allemagne, Islande, Groenland, Islande, Royaume-Uni, Danemark, Allemagne</p>	<p>PASSEPORT OU CARTE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ.</p> <p>Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse étendus à Chypre, Irlande</p> <p>UK eTA : Plus informations prochainement</p>	<p>UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ AVEC UNE VALIDITÉ RÉSIDUELLE D'AU MOINS 3 MOIS À LEUR ARRIVÉE EN TRANSIT AU ROYAUME-UNI.</p> <p>Les ressortissants des pays suivants n'ont pas besoin de visa pour des séjours d'une durée maximale de 90 jours / pour le tourisme :</p> <p>Albanie* / Andorre / Antigua-et-Barbuda / Argentine / Australie / Bahamas / Barbade / Bosnie Herzégovine* / Brésil / Brunei / Canada / Chili / Colombie / Costa Rica / Dominique / Le Salvador / Géorgie / Grenade / Guatemala / Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) / Honduras / Hong Kong S.A.R*** / Israël / Japon / Kiribati / Macao S.A. R*** / Malaisie / Îles Marshall / Maurice / Mexique / Micronésie / Moldavie* / Monaco / Monténégro* / Nauru / Nouvelle-Zélande / Nicaragua / Macédoine du Nord* / Palau / Panama / Paraguay / Pérou / Saint-Kitts-et-Nevis / Sainte-Lucie / Saint-Vincent / Samoa / Serbie* / Seychelles / Singapour / Îles Salomon / Corée du Sud / Taïwan** / Timor-Leste / Tonga / Trinité-et-Tobago / Tuvalu / Ukraine / Émirats arabes unis / Royaume-Uni / États-Unis d'Amérique / Uruguay / Vanuatu / Venezuela.</p> <p>* Le régime sans visa s'applique aux citoyens d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Moldavie, du Monténégro et de Serbie uniquement s'ils sont titulaires d'un passeport biométrique.</p> <p>** Le régime sans visa s'applique aux titulaires de passeports délivrés par Taïwan uniquement si leur passeport contient un numéro de carte d'identité.</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Région administrative spéciale de Hong Kong".</p> <p>*** Le régime sans visa s'applique uniquement aux titulaires d'un passeport "Região Administrativa Especial de Macau"</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT</p> <p>https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT.</p>	<p>PASSEPORT AVEC VALIDITÉ RÉSIDUELLE DE 3 MOIS à la date de fin de la croisière.</p> <p>VISA SCHENGEN À ENTRÉES MULTIPLES AVEC MENTION VALABLE POUR LE GROENLAND/LÉS ÎLES FÉROÉ</p> <p>(cette mention est également nécessaire en cas de visa délivré par une ambassade ou un consulat danois)</p> <p>Pays soumis à l'obligation de visa et pays exemptés de visa : https://www.nyidanmark.dk/en-GB/Words-and-concepts/US/Visum/Countries-with-a-visa-requirement-and-visa-free-countries/?anchor=63F86BF9BAE84296B40028C26E06EF02&callbackItem=AADA0185A3C54C4097E85F7B4350F32C&callbackAnchor=469FFEEF7C9545F594CC7078CC6219D163F86BF9BAE84296B40028C26E06EF02</p> <p>(S'ILS NE SONT PAS TITULAIRES D'UN PASSEPORT SCHENGEN MAIS RÉSIDENT DANS UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN, ILS DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PERMIS DE SÉJOUR VALIDE DÉLIVRÉ PAR UN PAYS DE L'ESPACE SCHENGEN - NON VALIDE SI EN COURS DE RENOUVELLEMENT).</p> <p>CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION D'UN VISA POUR LE ROYAUME-UNI : SE RÉFÉRER AU LIEN SUIVANT :</p> <p>https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1014347/UK_Visa_requirements_Sept_2021.pdf</p> <p>VEUILLEZ NOTER QUE TOUS LES PAYS ÉNUMÉRÉS, MARQUÉS EN NOIR ET EN ROUGE NÉCESSITENT OBLIGATOIREMENT D'UN VISA BRITANNIQUE DELIVRE AVANT L'EMBARQUEMENT</p>

		<p>Les passagers ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>UK eTA :</p> <p>Plus informations prochainement</p>	<p>Les clients ne disposant pas du visa britannique obligatoire ne seront pas autorisés à embarquer sur le navire, même s'ils souhaitent rester à bord pendant l'escale au Royaume-Uni. Les clients ne peuvent pas rester à bord sans le visa mentionné.</p> <p>- À partir du 15 novembre 2023, les ressortissants du Qatar devront demander une eTA pour le Royaume-Uni. - À partir du 22 février 2024, les ressortissants d'Arabie Saoudite, d'Oman, de Bahreïn, du Koweït, des Émirats arabes unis et de Jordanie devront également faire une demande d'eTA pour le Royaume-Uni. https://www.etauk.uk/</p> <p>D'éventuelles mises à jour concernant d'autres nationalités seront communiquées une fois qu'elles seront officialisées.</p>
--	--	--	--